



Epinal le 12/05/2016

A : Mr Heinrich Michel
Mr Cherpion Gérard
Mr Vannson Francois
Mr Franqueville Christian

Messieurs les Députés,

Vous allez prochainement devoir voter sur la loi Travail.

Nos Organisations syndicales unies en intersyndicale se battent avec les salariés, les citoyens contre ce projet de loi qui pourrait devenir une loi !

Comme vous le savez sans doute, ce texte remet en cause les fondements du code du travail appelés la hiérarchie des normes et le principe de faveur, garantissant l'égalité entre les salarié(e)-s. Dans de nombreux cas, l'accord d'entreprise va primer sur la loi généralisant les logiques de dumping social.

La réforme des licenciements économiques, qui permet à une entreprise de licencier sans réels problèmes économiques, va légaliser les licenciements boursiers. L'extension des accords de compétitivité va généraliser le chantage à l'emploi et permettre, par accord d'entreprise, de remettre en cause les clauses de notre contrat de travail (temps de travail, mobilité, salaires, ...)

D'un point de vue économique, ce texte de loi, permettant de travailler plus pour gagner moins, ne créera aucun emploi !

Plus de précarité, plus de stress, plus de chômage.

Alors que nous devrions penser le rapport au travail au 21ème siècle, la réduction du temps de travail et l'amélioration de nos conditions de vie, ce texte ne va rien régler et nous renvoie vers le passé.

Ce texte représente donc à la fois un non-sens social et un non-sens économique. Il représente aussi un non-sens démocratique.

Sans présumer de leurs choix, il est certain que les 70% des citoyens opposés à ce projet de loi, se souviendront de la position de nos députés s'ils votaient pour.

Ces mêmes s'opposeront à ce déni de démocratie orchestré par un gouvernement qui brandit le 49.3.

Vous vous devez d'être le porte-parole de tous les habitants de notre département.

Pour l'intersyndicale,
Delphine ROUXEL CGT
Norbert GILET FSU